

l'avons dit, la discipline matérielle seule n'arriverait que très imparfaitement à ce résultat, toute son efficacité lui viendrait du bon ordre moral gardé dans l'école ; cette discipline morale comprend comme éléments principaux : le respect, l'affection, et la confiance de l'élève à l'égard du maître.

1° *Le respect.*—Il est évident que l'instituteur a droit au respect, non pas à un respect quelconque, mais dit, Monseigneur Dupanloup, à un respect profond, filial et religieux, parce que l'instituteur tient la place du père de famille, qui lui-même tient la place de Dieu, et que ce respect profond, filial et religieux et dû à l'autorité divine et conséquemment à l'autorité paternelle. Toutefois ce respect n'a rien de commun avec la crainte servile qui fait trembler l'enfant devant son maître, mais qui ne l'empêche pas de tenir sur son compte les propos les plus désobligeants quand il n'est plus sous ses yeux. Il arrive, malheureusement assez souvent, que l'enfant ne trouve pas l'exemple de ce respect dans sa famille où le père et plus encore la mère ne se font aucun scrupule de critiquer l'instituteur et de désapprouver sa conduite en présence de l'écolier. Le maître ne peut directement porter remède à ce mal, mais il ne saurait être trop attentif et trop prudent pour éviter le plus possible de prêter, dans ses actes et ses paroles, à la critique qu'on ne lui ménagera pas, il peut en être certain. Que jamais, surtout, il ne tombe lui-même dans le même travers, en laissant déprécier en sa présence, par les parents ou les élèves, ses confrères dans l'enseignement, quels qu'ils soient.

2° *L'affection.*—L'instituteur ne doit pas seulement inspirer le respect, il doit aussi inspirer à ses élèves une affection vraie. Le maître vraiment digne de ce nom a droit à l'affection des écoliers, car il leur rend le plus éminent service en formant au prix de mille labeurs, que le salaire ne compensera jamais,

leur intelligence et leur cœur qu'il conduit à Dieu. Trop d'instituteurs se consolent facilement de ne pas jouir de l'affection générale de leurs élèves. Je dis, Messieurs, de l'affection générale, car il ne s'agit pas ici de l'attachement particulier de quelques élèves favoris, plus choyés que les autres. Cette affection particulière serait un désordre pire que la haine et c'est elle qui souvent nuit le plus à cette partie de la discipline morale.

Cette affection vraie, c'est peut-être ce qui manque le plus dans nos écoles. Le maître, trop souvent se tient loin de ses élèves drapé dans une dignité exagérée que ne commande même pas le respect mais qui ferme le cœur de l'enfant et creuse un abîme entre lui et son maître chez lequel rien ne lui révèle un ami. Cette affection légitime ne nuit en rien au respect, je connais des écoles, où tous les matins, en arrivant, presque tous les élèves vont saluer les maîtres qu'ils rencontrent, leur donnent la main, leur racontent le lendemain d'un jour de congé ce qu'ils ont fait la veille, les entourent et causent volontiers avec eux quand ils se mêlent à leur jeu en récréation, et je puis vous assurer que ces maîtres n'ont jamais eu à se plaindre d'un manque de respect caractérisé de la part de leurs élèves.

Cette affection qui décuple l'action morale de l'instituteur, et c'est là surtout ce que celui-ci doit ambitionner, produit d'elle-même le troisième élément de la discipline morale :

3° *La confiance.*—Cette confiance, n'est-elle pas dans l'ordre ? Comment l'enfant peut-il n'avoir pas, d'instinct pour ainsi dire, cette confiance, quand il voit son père et sa mère la témoigner si largement à son maître en lui confiant ce qu'ils ont de plus cher au monde : leur propre enfant ; en lui confiant cet enfant chéri, pour cultiver ce qu'il y a de plus précieux, de plus aimable et de plus délicat en lui ; son cœur et son esprit, son âme tout entière. Oui, sans doute, cette confiance est